

# **CME**

## **loi 2009-879 du 21 juillet 2009**

**CME: contribue à l'élaboration de la politique  
d'amélioration continue de la qualité et sécurité des  
soins .**

**Elle propose au président du directoire un programme  
d'action assorti d'indicateur**

# Décret du 30/12/2009 : missions du Président de CME

- décide conjointement avec le directeur , **de la politique qualité des soins et gestion des risques ainsi que des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers** .
  - Il peut réaliser des évaluations,
  - Veille au respect des engagements de l'établissement en matière d'amélioration de la qualité (certif.)
  - Présente au directoire le programme d'action proposé au directeur par la CME

Responsabilité du PCME si il ne s'est pas intéressé au sujet

# Gestion des risques

- Comment ? , avec quels moyens ?
- Selon le type de structure ?
- Quelle coordination ?



# Questionnaire en aquitaine aout / septembre 2012



	CH agen	CH Arcachon	CH Bayonne	CH dax	CH libourne	CH mont de marsan	CH pau	CH VSL	CHS C Perrens
<b>Politique GDR formalisee</b>	oui	oui	oui	oui	En cours	oui	oui	oui	oui
<b>Implication direction</b>	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
<b>Implication CME</b>	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
<b>Cartographie des risques a priori</b>	Oui en chir	oui	non	En cours	non	En cours	En cours	En cours	oui

	CH agen	CH Arcachon	CH Bayonne	CH dax	CH libourne	CH mont de marsan	CH pau	CH VSL	CHS C Perrens
<b>Cartographie a posteriori</b>	non	oui	En cours	oui	oui	oui	oui	En cours	oui
<b>Mobilisation des professionnels</b>	Referent / pôle et activité	Analyse des données Suivi obligatoire RMM / EPP	Sensibilisation aux signalement Point reglier cellule de pilotage et dans les pôles	Oui Sensibilisation à la déclaration  Commission EPP	Oui Communication en instances Formation EPP	Référents qualité Semaine de sécurité Formation prévention erreurs médicamenteuses	oui	Réunions référents qualité (1/service)	Référents EPP/ hygiène /pharmacie audit IPAQSS déconcentré sur les pôles
<b>Allocation ressources</b>	½ ETP directeur	Directeur 1/2 temps secrétariat - 1 cadre sup - 1 ingénieur - 1 PH	coordonnateur GDR qualiticien	Directeur 1/2 ETP Cadre Sup 0,2 ETP T.S.H 3,2 ETP	PH 1/2 ETP 1 ETP IDE	Directeur - 1/2 PH - 1 assistant - Référents qualité et GDR	??	1ETP Expert GDR - 0,4 secrétaire	0,4 PH - 1 ingénieur - 1 assistant
<b>Coordonnateur GDR</b>	Oui Cadre de santé	Oui PH	Oui PH	Oui PH	Oui PH	Oui PH	0,2ETP en cours	Oui cadre de santé	Oui PH

	CH agen	CH Arcachon	CH Bayonne	CH dax	CH libourne	CH mont de marsan	CH pau	CH VSL	CHS C Perrens
<b>Existence Responsable MQPCM</b>	oui	Oui PH pharmacie	Oui PH	En cours	Oui PH pharmacie	Oui PH pharmacie	Oui PH pharmacie	Oui PH pharmacie	Oui PH
<b>Compréhension de la démarche GDR</b>	Oui en chir +/- medecine	+/- Soignant direction	oui	+/-	+/-	+/- Soignants /direction	+/-	+/-	oui
<b>Mise en place culture de sécurité</b>	Oui Chir / maternite	+/-	+/-	+/-	non	non	+/-	oui	Enquête en cours
<b>Communication</b>	Oui CME / directoire	Oui CME / directoire	oui	oui	oui	Oui CME / directoire Journal interne	oui	Oui Journal interne	Oui Journal interne

	CH agen	CH Arcachon	CH Bayonne	CH dax	CH libourne	CH mont de marsan	CH pau	CH VSL	CHS C Perrens
<b>formation</b>	non	non	Formation normée / RMM	Formation RMM / déclaration EI	Formation EPP- CCECQA	Oui Dommage aux soins / déclaration EI	+/-	Formation nouveaux arrivants	Oui Tous soignants Intra pôle
<b>Structure de pilotage</b>	Oui Sous comm CME	Oui directoire	Oui Conseil qualité sécurité des soins	Oui Direction Copil GDR	Gestionnaire des risques	Oui Conseil expertise (PH- direction )	oui	Oui Sous comm CME	Oui Sous comm CME / direction
<b>Cellule opérationnelle</b>	Temps médical GDR G qualité	Comité qualité GDR	Direction qualité / GDR Ingénieur qualité PH référent	Cellule gestion EI	Vigilants ,médecine santé au travail, CME, responsable de la qualité biomédical	PH GDR Référents qualité et GDR cadres de santé	oui	GQGR	Equipe qualité »
<b>Utilisation pertinente des ressources</b>	non	oui	non	??	non	+/-	??	non	non

	CH agen	CH Arcachon	CH Bayonne	CH dax	CH libourne	CH mont de marsan	CH pau	CH VSL	CHS C Perrens
<b>Système informatique</b>	Oui Blue medi	Oui ENOV	Oui Norméa	Oui ENOV	Oui kaliteck	non	oui	Oui Blue medi	oui
<b>Méthode d'analyse des erreurs</b>	Oui ALARM	Oui ALARM	oui	Oui ALARM	Oui ALARM Orion	Oui ALARM	oui	Oui RMM CCECQA	Oui REMED
<b>Mise en œuvre des solutions</b>	oui	oui	oui	oui	+/-	oui	+/-	oui	oui
<b>Evaluation</b>	non	oui	+/-	Oui IPAQSS	+/-	oui	oui	+/-	Oui IPAQSS